

PROJET PEDAGOGIQUE Périscolaire de Lemberg



Les écureuils Pays du Verre
Année 2022/2023

Accueil périscolaire midi : 29 grand rue 57620 LEMBERG

Accueil périscolaire soir : 2 rue de l'église 57620 LEMBERG

✉ periscolairelemberg57@gmail.com

☎ 06.21.19.50.49

SOMMAIRE

- I. Descriptif de l'accueil
- II. Horaires et fonctionnement
- III. Tarifs
- IV. Inscription des familles
- V. La structure
- VI. Le projet éducatif de l'organisateur
- VII. Les objectifs pédagogiques de l'équipe d'animation
 - 1) Développement de soi
 - 2) L'enfant d'aujourd'hui est l'acteur de demain
- VIII. Le planning d'activités
- IX. L'Equipe
- X. Les réunions d'équipe
- XI. Evaluation

I. Descriptif de l'accueil

La commune de Lemberg confie la gestion de l'accueil périscolaire à l'association Loisirs Jeunesse Pays de Bitche depuis le 1 er janvier 2022.

Une convention d'objectifs et de moyens a été signée entre :

Mairie de Lemberg

1 place de la Mairie

57620 LEMBERG

Tél : 03.87.06.40.29

Et

Association Loisirs Jeunesse Pays de Bitche

2 rue de l'agriculture

57410 Rohrbach-Lès-Bitche

Tél : 03.87.09.85.26

E-mail: www.loisirs-jeunesse7@gmail.com

Notre structure est ouverte à l'ensemble des enfants de 3 ans à 11 ans de la commune, ainsi que ceux fréquentant les écoles maternelles et élémentaires de Lemberg

Les enfants sont pris en charge dans le bâtiment dit « le Geishoft » au 29 Grand'Rue 57620 Lemberg, à côté de l'école maternelle « Les Ecureuils » pour la pause méridienne.

Ils sont accueillis les locaux de l'école élémentaire « les verriers » 2 rue de l'église 57620 Lemberg pour le périscolaire du soir (à partir de 15h30).

Nos locaux sont habilités à accueillir du public en situation d'handicap.

A MIDI (salle Geishoft) :

Notre structure se compose principalement de **2 grandes salles** partagées ponctuellement avec l'association du 3^{ème} Âge de la commune :

- Une salle de restauration (repas, goûters, activités dites culinaires...)
- Une salle d'activités : organisée en plusieurs « pôles » avec du matériel adapté aux petits et aux grands pour l'animation des activités de bricolage, temps calme, ateliers permanents...
Le bureau de la directrice se situe également dans cette même pièce, ainsi que l'ensemble des rangements et du matériel pédagogique (ordinateur, armoire...).

Nous disposons en extérieur d'un espace « Jardin partagé » en collaboration avec la commune et les écoles, ainsi que d'une cour sécurisée pour l'animation de jeux et d'activités sportives.

Des sanitaires adaptés à l'accueil des petits et les personnes en situation d'handicap sont également disponibles au sein de notre structure.

LE SOIR (école les verriers) :

Une salle d'activité est dédiée à l'accueil des enfants (ancienne salle utilisée pour la classe). Nous disposons également de l'accès aux sanitaires de l'école, du hall d'entrée. Nous avons accès à la cour située à l'arrière de l'école, au préau couvert et au city stade attenant à la cour d'école.

II. Horaires et fonctionnement

L'accueil fonctionne :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis

De 11h30 à 13h et de 15h30 à 18h00

Pendant les semaines scolaires.

Les parents (ou les personnes autorisées) veilleront à déposer et à reprendre les enfants auprès de l'équipe d'animation aux heures prévues à l'inscription et respecteront les horaires d'accueil.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

11h30 : Prise en charge des enfants à la sortie des écoles (maternelle et primaire)

11h45-12h45 : Temps d'hygiène, repas, activités ludiques, temps libre.

13h00 : Retour dans les établissements scolaires respectifs

15h30 : Prise en charge des enfants à la sortie des écoles (maternelle et primaire)

15h40-16h10 : Prise en charge des enfants de maternelle et convoyage à pied jusqu'au site de l'école élémentaire.

Prise en charge des enfants de l'école élémentaire et convoyage vers la salle périscolaire.

Temps d'hygiène, Goûter (fourni par la structure).

16h15-17h00 : Activité du jour, temps calme, atelier permanent, temps libre au choix.

III. Tarifs

TARIFS MENSUELS A PARTIR DU 1^{er} SEPTEMBRE 2022

T1 >1000	Formule annualisée (€)	Unité (€)
Midi	88,3	6,7
Soir court 17h	39,7	3,0
Soir long 18h	51,5	3,9
Midi+ Soir court	121,6	
Midi + Soir long	132,8	

T2 601 - 1000	Formule annualisée (€)	Unité (€)
Midi	80,2	6,1
Soir court 17h	36,1	2,8
Soir long 18h	46,8	3,6
Midi+ Soir court	110,5	
Midi + Soir long	120,7	

T3 ≤600	Formule annualisée (€)	Unité (€)
Midi	66,6	5,1
Soir court 17h	30,0	2,3
Soir long 18h	38,8	3,0
Midi+ Soir court	91,7	
Midi + Soir long	100,2	

Accueil de la pause méridienne sans repas (allergie)= 2,50€

Le goûter est fourni par les familles.

Une hausse des tarifs est prévue au courant de l'année scolaire, elle avait été annoncée aux familles en juin 2022. Les nouveaux tarifs sont en cours d'élaboration et entreront en vigueur en 2023.

IV. Inscription des familles

Chaque enfant fréquentant notre structure doit être inscrit dans un premier temps. Les dossiers d'inscription ainsi que la liste des pièces obligatoires à fournir, est disponible auprès de la direction. Un dossier incomplet sera considéré comme invalide, aucune prise en charge des enfants sera possible sans cette démarche au préalable.

Accueil des nouvelles familles

Nous accueillons les familles avec le sourire et en toute politesse. Nous prenons le temps de répondre aux interrogations des familles, et nous expliquons notre fonctionnement. Les familles peuvent venir directement sur le site en prenant rendez-vous. Elles seront accueillies par la directrice qui leur présentera la structure et son fonctionnement. Elle leur transmettra également le projet pédagogique de l'accueil. Avant le début de l'année scolaire, une permanence est instaurée pour permettre aux nouveaux parents de rencontrer la directrice de l'accueil périscolaire afin de procéder à l'inscription. En cours d'année scolaire, l'inscription se fait sur rendez-vous. L'équipe veillera à répondre aux questions des familles, et à assurer un accueil de qualité aux parents.

V. La Structure

Notre accueil de loisirs est déclaré auprès des services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale sous le numéro : **n°0570563AP000122-E01**

Ce dernier respecte la réglementation de la DDCS en matière de taux d'encadrement et de qualification (à savoir : un animateur pour 10 enfants âgés de moins de 6 ans et un animateur pour 14 enfants âgés de plus de 6 ans – 50% de personnel diplômés / 30% stagiaires / 20% non formés).

Nos locaux sont habilités pour accueillir **36 enfants maximum**.

Nous possédons les formations, qualifications et compétences pour conduire toutes les activités proposées et garantir la sécurité physique et morale des enfants qui nous sont confiés.

VI. Le projet éducatif de l'organisateur

L'association Loisirs Jeunesse a pour but la mise en œuvre d'une politique d'animation socioculturelle et sportive intercommunale concertée à l'échelle de la Communauté de Communes du Pays de Bitche, particulièrement en faveur de la jeunesse. Dans ce cadre elle propose des stratégies éducatives :

- ⊗ Activités socioculturelles et sportives diverses
- ⊗ Activités culturelles
- ⊗ Formations d'animateurs
- ⊗ Manifestations exceptionnelles ainsi que toutes initiatives propres à la réalisation de ses objectifs.

Les objectifs des organisateurs :

L'objectif de l'association Loisirs Jeunesse est de développer des animations en direction des enfants, des jeunes et des adultes en milieu rural.

Éloignés de la vie des grandes villes, enfants, jeunes et adultes ressentent souvent cette impression d'environnement restreint. Ainsi sont mis en place nos objectifs éducatifs :

- Favoriser l'accès des enfants, des jeunes et des adultes à des loisirs éducatifs variés et de qualité
- Créer des conditions d'accueil et d'animation adaptées à la participation d'enfants, de jeunes et d'adultes
- Développer des activités porteuses de plaisir et de relation
- Proposer des activités dans une démarche de projet (l'activité est un moyen, pas une finalité)
- Respecter les rythmes de vie de l'enfant en laissant une place aux temps de repos et de détente
Partir des notions de motivation, envie de plaisir
- Encourager la découverte et la pratique des différentes activités (manuelles, artistiques, d'expression, sportives, scientifiques...) autour de thèmes variés.
- Soutien et travail en collaboration avec les associations locales

Le projet éducatif et les projets pédagogiques qui en découlent doivent prendre en compte les constats suivants :

- L'augmentation du travail des deux parents nécessite la mise en place d'accueil et de loisirs collectifs, pour répondre, suivant l'âge des enfants, à un besoin croissant de mode de garde.
- Le temps de loisirs, choisi ou imposé, doit permettre aux enfants et aux jeunes de vivre des moments de détente, de plaisir, de rencontre et constituer un cadre à leur épanouissement personnel dans une structure adaptée à leurs besoins.
- L'enfance et l'adolescence sont des temps de construction de l'individu vers l'âge adulte qu'il convient d'accompagner pour tendre à un homme le plus libre possible dans une société la plus démocratique possible

L'association Loisirs Jeunesse est à considérer comme un réel service de proximité en milieu rural pour le maintien de la population et de la cohésion sociale

La commune de Lemberg a pour objectif de répondre à un besoin de prise en charge des enfants des familles de la commune sur les temps hors scolaire. Il est primordial pour les organisateurs de proposer en conséquence un service de proximité de qualité, agréable pour l'enfant, en toute sécurité.

VI . Les objectifs pédagogiques de l'équipe d'animation

Le service périscolaire doit être un lieu d'ECHANGES, de RENCONTRES, de DECOUVERTE en toute CONVIVIALITE .

Il participe à la formation du citoyen de demain.

Il doit permettre de développer au quotidien les objectifs éducatifs suivants :

1) DEVELOPPEMENT de SOI



Les moyens mis en place pour atteindre les objectifs fixés

- Proposer la « découverte » au quotidien dans notre structure (activités manuelles, sportives, culturelles et artistiques, repas, détourner l'utilisation d'un objet, « Do it yourself »)
- Apprendre à SE connaître et s'affirmer dans le respect (choix des activités et leur mise en œuvre, programme d'animations, jeux d'expression)
- Favoriser systématiquement l'entraide pendant les différents temps d'accueil entre les acteurs de notre structure (service de midi, rangement matériel)
- Valoriser la prise d'initiative et l'engagement des enfants au sein de leur accueil périscolaire (page Facebook, choix d'activités, boîte à idées, groupe de paroles)
- Respecter dans un cadre bien défini, le choix de l'enfant quant à sa prise de position, le faire réfléchir aux conséquences (choix ou non de participer à une activité, implication dans un projet à long terme : notion d'engagement)
- Eveiller l'intérêt et créer l'envie chez l'enfant de s'investir dans une action (boîte à idées, « mon avis compte », trajet école, temps de repas).
- Garantir une place à chacun au sein de structure pour GRANDIR Ensemble dans un environnement convivial et en toute sécurité (famille monoparentale, enfants placés en famille d'accueil, en situation d'handicap, suivi PAI)

2) L'enfant d'aujourd'hui est un l'acteur de demain



- Sensibilisation à l'environnement : transformer ou donner une deuxième vie aux objets (activités manuelles basées sur le principe de « l'up-cycling » ou « LandArt », instaurer le tri dans la vie quotidienne du périscolaire, développer l'espace « jardin » en extérieur)
- Favoriser les projets de groupes en s'ouvrant aux autres (partenaires associatifs « partage des locaux avec le 3^{ème} Age, participation aux évènements de la commune, des écoles)
- Découvrir les potentiels et richesses de son milieu de vie et les transmettre au quotidien (ateliers culinaires, légendes, us et coutumes, intégration de certains termes en langue *Platt*, animations intergénérationnelles)
- Valoriser et communiquer autour de la vie au sein de notre structure, nos activités, notre fonctionnement. (Affichage du planning d'activités, faire vivre notre page FB, Affichage photos, envoi mailing famille, logiciel de gestion BELAMI, Républicain Lorrain, TV Mosaïk, bulletin municipal)

VIII. Le planning d'activités

Un planning d'activités pour l'accueil du soir sera systématiquement proposé aux familles dans les délais les plus courts par mail, ou disponible directement au sein de la structure.

Nous proposerons une **thématique phare par semaine** dans la mesure du possible.

Dans l'idéal, une référence spécifique à notre village, région, environnement sera faite au cours de la semaine, afin d'y ajouter une touche culturelle propre à notre bassin de vie.

Nous adapterons également nos propositions d'activités au calendrier de l'année dans le but de marquer les périodes importantes telles que les saisons, les fêtes ponctuelles et autres (carnaval, chandeleur, fête des mères, pères...)

Bien évidemment les enfants sont force de proposition au sein de notre structure. Nous tâcherons de prendre en compte au maximum leurs envies et les suggestions faites au travers de nos échanges avec eux, notre boîte à idées.

Nos plannings se présenteront de la manière suivante :

 PLANNING D'ACTIVITES 			
Semaine du 10 au 14 janvier 2022			
<i>« Magicien en herbe »</i>			
LUNDI 10 JANVIER 2022  « Baguette...vous avez dit baguette ? » <i>Fabriquer l'outil indispensable au petit magicien et apprend à s'en servir</i>	MARDI 11 JANVIER 2022 « Abracadabraaaaaaaaaa !! » <i>Ateliers scientifiques : « Jette-moi un sort »</i> 	JEUDI 13 JANVIER 2022  « Fige le temps ! » <i>Transformons-nous... Exprimons nous... Figeons le temps ! (Jeux d'animation, atelier photos)</i>	VENDREDI 14 JANVIER 2022 « Relax Max... » <i>Histoire contée tout en douceur</i> 

Différents espaces d'accueil seront aménagés pour l'accueil au sein de notre structure.

L'enfant pourra choisir de participer ou non à l'activité prévue après sa présentation au groupe par l'équipe d'animation.

On lui donnera la possibilité de :

- Se reposer au coin calme : lecture, coin cosy, petits canapés, coussins...
- Faire une activité jeux sociétés, ou une activité en autonomie.
- Ne rien faire s'il le souhaite. L'essentiel étant que cela ne perturbe pas le reste du groupe.

L'importance de l'activité n'est pas d'occuper l'enfant, mais au contraire de lui apporter un temps afin de développer l'éveil, la curiosité, des qualités intellectuelles ou manuelles. Elle doit permettre également la découverte artistique et sportive avec l'équipe d'animation.

Chaque activité est organisée et adaptée à chaque tranche d'âge, en fonction de leurs capacités et dextérité et en toute sécurité.

Accueillir un enfant en situation d'handicap :

Empêcher l'accès aux activités de loisirs aux familles d'enfant porteur de handicap va à l'encontre des principes et valeurs même de l'organisateur. Les enfants ont le même droit d'accès, d'autant plus que nos locaux sont équipés pour les accueillir.

Si le cas se présentait, l'équipe prendra rendez-vous avec la famille afin de mettre en place un PAI. (Projet d'accueil individualisé)

IX. L'EQUIPE

L'équipe est composée de :

- Tania LEJEUNE directrice, titulaire du BPJEPS LTP
- Thomas BRISBOIS animateur, titulaire du BPJEPS LTP
- Céline SUCK animatrice, en cours de formation BAFA.
- un agent d'entretien à raison d'1h30 par jour, pour assurer la propreté des locaux, selon les règles d'hygiène en vigueur.

Le directeur diplômé a pour mission :

- De garantir un accueil de qualité pour les enfants confiés à la structure, ainsi qu'aux familles.
- D'organiser la vie de la structure périscolaire
- De participer à la gestion de la structure périscolaire
- De veiller à l'hygiène et à la sécurité des enfants
- D'animer, d'encadrer et de former l'équipe d'animation
- De participer à la gestion de la structure
- D'animer un projet pédagogique en aidant l'équipe à déterminer les concepts éducatifs et les mettre en œuvre
- De garantir les relations avec les différents partenaires
- De veiller au respect de la sécurité alimentaire et à l'application des normes d'hygiènes
- D'être vigilante, présente et disponible
- De garantir la formation des animateurs, le suivi et la validation des animateurs stagiaires

L'animateur a pour mission :

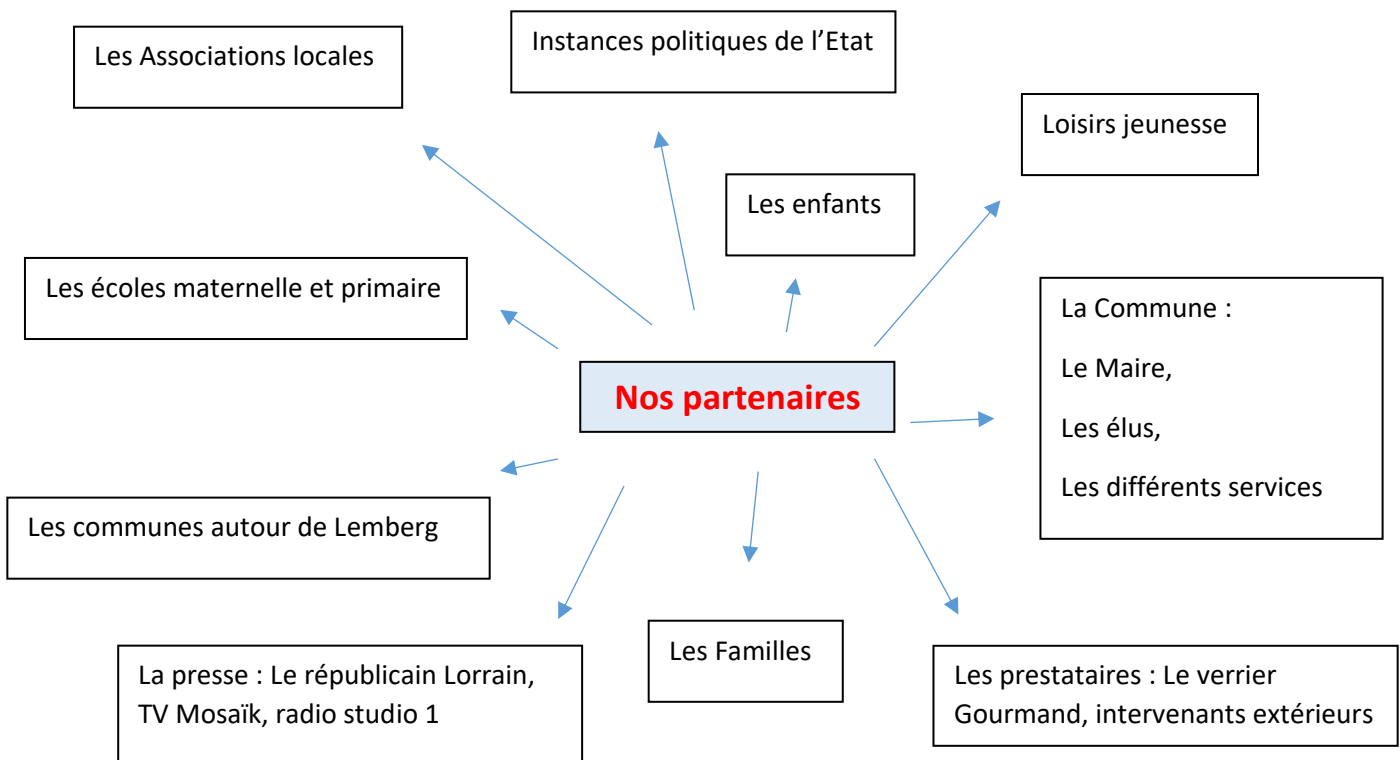
- De proposer aux enfants des activités éducatives, ludiques, culturelles, artistiques, environnementales ou sportives et les encadrer
- D'animer les activités dans le souci des règles de sécurité en vigueur
- Mettre en application le projet pédagogique
- De récupérer et amener les enfants sur leurs lieux de scolarité
- De veiller à ce que les activités soient préparées, prêtes et organisées avant l'arrivée des enfants
- Veiller à la sécurité physique et morale des enfants, privilégier l'inclusion, être à leur écoute
- Prévenir la direction en cas de problèmes
- D'être force de proposition en étant active auprès des enfants, en suscitant l'envie et la découverte de nouveautés auprès des enfants
- Participer aux réunions, travailler en équipe et respecter les décisions prises
- De s'engager à se former au quotidien et à participer à la formation BAFA que l'organisateur lui propose

Nos missions et engagements communs :

- Respecter et établir de bonnes relations entre les différents acteurs de l'accueil périscolaire : enfants, équipe d'animation, parents, organisateur...
- Respecter la réglementation
- Appliquer les principes définis par le projet pédagogique
- Avoir un comportement et un langage correct et une tenue adaptée à l'accueil périscolaire
- Maintien des relations strictement professionnelles entre les membres de l'équipe au sein du périscolaire ou en présence d'enfants.
- La vie privée de chacun ne doit pas avoir d'impact sur le bon déroulement de l'accueil des enfants
- Interdiction de fumer ou de consommer de l'alcool ou des substances illicites dans les locaux ou en présence des enfants
- Respecter les tâches et les horaires définis
- Prendre des initiatives, des responsabilités et les assumer.

X . Les réunions d'équipe :

- En amont : réunion de préparation, définition du planning, fiches d'activité au quotidien avec l'équipe d'animation
- Pendant l'année : des réunions de bilan et de préparation au sein de l'équipe, avec les différents partenaires (commune, école, associations, parents...)
- Une réunion bilan en fin d'année pour effectuer un bilan global auprès des organisateurs.



XII. Evaluation de l'accueil

L'évaluation de l'accueil s'effectuera grâce et via plusieurs outils, qui seront utilisés à destination, de l'équipe, de l'enfant et des familles (voir tableau)

Ces moyens mis en place permettront d'avoir un avis global sur la structure, son fonctionnement, ses objectifs.

Les temps d'échange et d'écoute auront un rôle important pour avoir le ressenti de chaque personne sur l'accueil de loisirs.

Pendant	Après
<ul style="list-style-type: none">- Retour régulier avec les enfants- Réunion quotidienne de l'équipe d'animation- Questionnaire de satisfaction remis aux parents (une fois dans l'année)- Mise à disposition du projet pédagogique aux familles- Accueil et départ des enfants : temps d'échange avec les familles- Evolution de la fréquentation de l'accueil	<ul style="list-style-type: none">- Bilan de fin d'accueil avec les enfants- Bilan de d'accueil de l'équipe d'animation- Retour des questionnaires de satisfactions de la part des familles- Retour des parents au quotidien sur le projet pédagogique- Accueil et départ des enfants : temps d'échange entre l'équipe d'animation et les parents- Consultation des retours de la boîte à idées disponible au centre

Tous ces outils d'évaluations permettront de tirer un bilan et donc les enseignements (des activités, de l'approche pédagogique, du fonctionnement...) dans le but d'améliorer sans cesse la qualité du service à destination des familles